



RETRAITÉS

46 avenue d'Ivry - 75647 PARIS Cedex 13

(01.40.63.27.58

Secrétariat : 01.40.63.27.10

21 juin 2017

Cher(e) collègue,

Partir à la retraite, c'est d'abord éprouver un grand sentiment de liberté : enfin la possibilité de réaliser des projets qui dorment au fond des mémoires ; c'est aussi quitter un monde professionnel familier avec ses engagements multiples dont le SNES faisait partie.

Le SNES n'a pas pour autant disparu de votre horizon ; le SNES peut être pour vous le lieu d'une participation tout aussi active à la vie sociale et publique de notre pays par le biais des outils de réflexion et d'action que sont les sections départementales de retraités du SNES, de la FSU, et de la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique) à laquelle le SNES est affilié aux côtés d'autres syndicats de la Fonction Publique.

L'engagement syndical des retraités est intergénérationnel. Les projets du gouvernement Macron sont particulièrement inquiétants : retraite par comptes notionnels qui met en cause le code des pensions et la fonction publique, attaque contre l'Ecole, suppressions d'emplois dans la Fonction publique... La destruction programmée du droit du travail est une attaque contre tous les salariés et contre les jeunes. Les politiques autoritaires contre les libertés fondamentales (assignations à domiciles non justifiées, menaces contre le droit à manifester...), les coups portés à la démocratie par le recours au 49-3 notamment, le maintien de l'état d'urgence nous concernent aussi en tant que citoyens qui défendons des valeurs.

Pour défendre les revendications spécifiques aux retraités, pour défendre les revendications intergénérationnelles, il faut se retrouver, se rassembler. Pour imposer d'autres choix économiques, politiques et sociaux ; une mobilisation massive, retraités et actifs, est indispensable.

Tourner la page d'une carrière professionnelle ne conduit pas à renoncer à l'engagement syndical, c'est pourquoi vous avez votre place dans votre section syndicale SNES de retraités. Vous pourrez défendre vos droits de retraité.e.s, participer aux actions unitaires intersyndicales initiées par le groupe des neuf(retraité.e.s de la CGT, FO, CFTC, CGC, Solidaires, FSU, FGR-FP, LSR, UNRPA) pour ne laisser personne décider à votre place et lutter avec les actifs.

Vous recevrez les publications du SNES et de la FSU et, en tant que retraités, l'US-Retraités, le supplément « Retraités » « Pour » et la revue de la FGR-FP.

La convivialité, la solidarité et la bonne humeur sont des vertus collectives qui vont de

pair avec l'activité syndicale et les retraités se font fort de le rappeler lorsqu'ils se retrouvent.

Les sections départementales du SNES et de la FSU pourront vous mettre en relation avec votre section de retraités du SNES et votre SFR départementale. Lors de son dernier congrès, le SNES a acté la continuité du lien actifs-retraités ; nous vous invitons à faire vivre ce lien avec nous.

Dans notre académie, des réunions de rentrée sont organisées dans les trois départements :

- Ain: jeudi 7 septembre 2017 9h local du SNES à Bourg-en-Bresse (18 rue J Migonney)

- Loire: lundi 25 septembre 10h à la Bourse du travail de St-Etienne (2 cours V Hugo)

**- Rhône: jeudi 28 septembre à 16h au local du SNES (16 rue d'Aguesseau – 69007 Lyon) :
16h-18h réunion/débat puis un pot d'accueil et de rentrée à partir de 18h**